

Propositions pour un Plan de Sortie de Crise par la transformation sociale et écologique pour le HCESSIS

*Le MOUVES et makesense avec le soutien du collectif
#NousSommesDemain*

Préambule et intentions

Au vu de la situation actuelle, et du constat partagé que le monde post-covid doit être en transition, nous attirons l'attention du Gouvernement sur le fait qu'il s'agit pour nous de construire et lancer un **PLAN DE TRANSFORMATION**, et non un plan de relance comme il est évoqué.

Nous ne souhaitons pas "Relancer" la même économie, les mêmes modes de faire, mais bien faire de cette crise, révélatrice de nombreux maux de notre société, une opportunité pour **accentuer la transition que l'ESS et les entreprises sociales et écologiques engagées construisent, pas à pas, depuis des années.**

Ces structures sont aujourd'hui en première ligne pour maintenir notre société à bout de bras. **Leur rôle structurant essentiel sur le terrain face aux plus fragiles**, les circuits de proximité qu'elles ont construits souvent pour se développer, leur résilience et leur agilité pour répondre aux besoins les plus immédiats des personnes touchées par la crise font encore une fois leur preuve aujourd'hui. Exemple fort, elles ont été en première ligne pour répondre à l'urgence de produire des masques Made In France, avec comme fer de lance 1083, le Slip Français, et une coalition d'entreprises d'insertion et adaptées dans le projet Résilience.

Les entreprises à Impact social et écologique (cf annexe 1) sont au rendez-vous pour répondre à toutes les urgences de cette crise, sociales, sanitaires, alimentaires, textiles, etc. Elles ont pu maintenir, transformer voire développer massivement leur activité pour faire face à la situation en urgence car :

- Elles ont une capacité unique à poursuivre une relation de confiance avec leurs salariés comme Alenvi, entreprise de soutien à domicile des personnes âgées ou la Fédération médico-sociale des Vosges
- Elles peuvent s'appuyer sur des circuits de proximité et ont déjà souvent permis la relocalisation d'activités notamment en matière alimentaire comme le réseau Biocoop ou les acteurs du commerce équitable

Plus de 100 000 structures se sont tournées vers l'entrepreneuriat à impact social et écologique depuis 10 ans en France et **prouvent qu'un autre modèle est possible**. Suite à la loi PACTE, on estime également que les entreprises à impact au sens large représentent 15% des entreprises, et pourraient représenter dans 5 ans 25% des entreprises françaises avec un plan de soutien aux engagements sociaux et environnementaux.

On sait que les entreprises sociales et écologiques créent 2,5 fois plus d'emplois que les entreprises classiques, des emplois de qualité et non délocalisables. C'est ainsi que depuis 2000, l'emploi privé dans l'économie sociale et solidaire a progressé de 24% alors qu'il n'a progressé que de 4,5% dans le secteur privé hors ESS. Cette dynamique est exigeante pour ceux qui s'y inscrivent, mais elle peut encore se développer, portant en elle une nouvelle manière de faire société.

Elles montrent donc le chemin d'une économie résiliente et souveraine, qui peut se développer et accompagner la relance des entreprises, notamment sur des filières stratégique (textile, médicaments, alimentation, santé, dépendance, etc) en s'appuyant sur les principes de proximité, de solidarité et de durabilité. En s'appuyant sur leur modèle, sur ce qui existe et qui marche, on peut reconstruire rapidement une nouvelle économie : **il suffit maintenant d'orienter les moyens qui vont être déployés pour l'accélérer**.

Enfin, il faut souligner la nécessaire **interconnexion** et non compétition des **mesures visant à l'inclusion et à la durabilité**. Alors que la tentation est forte de relancer les économies traditionnelles comme avant, afin de sauver, temporairement, les emplois, nous insistons sur l'importance de ne pas agir en silos, avec d'un côté l'emploi, de l'autre la biodiversité et la baisse de l'empreinte carbone.

N'oublions pas que cette crise sanitaire est aussi écologique. Pour éviter ou minimiser d'autres crises et préparer notre économie à celles qui s'annoncent, nous devons relancer des activités durables : **c'est ainsi que nos emplois d'aujourd'hui et de demain seront durablement préservés également**.

Alors que la question du monde "post-covid" est sur toutes les lèvres, et que les consultations se multiplient, nous attirons votre attention qu'il ne s'agit pas ici uniquement de "sauver l'ESS", mais bien de **renforcer, de démultiplier, de mettre au coeur de la stratégie de développement économique de notre pays, cette économie résiliente qui oeuvre au quotidien et depuis des années pour une société inclusive et durable**.

Propositions d'urgence

Proposition 1 : Un fonds de relance pour encourager le développement des entreprises à Impact d'1 milliard d'euros. Piloté par une coalition de sociétés de gestion issue des acteurs de référence de l'impact investing en France.

Ce fonds permettra de répondre aux besoins réels que rencontrent les entrepreneurs à impact pour engager la relance, que l'on pourra répartir en deux catégories en fonction de leurs réactions à la crise :

- Les entreprises qui souffrent énormément de la crise, qui pourront bénéficier de ces fonds pour relancer une activité qui, hors crise, se déployait selon des perspectives très solides ;
- Les entreprises qui, de par leur modèle, ont connu un pic d'activité en période de crise et qui auront besoin de fonds pour financer cette nouvelle croissance.
- Les entreprises qui doivent se coaliser, se rapprocher, voire fusionner sur les territoires et/ou par filière partageant les valeurs sociales et écologiques en finançant des rapprochements y compris capitalistiques, rachats, rapprochements d'affaires entre entreprises engagées d'une même filière et/ou d'une même région en France.

Un fonds de compétences de 100M€ inter-régional sera annexé au fonds de relance pour assurer que les dispositifs de financements précédemment cités mis en place soit efficaces et permettent véritablement à leurs bénéficiaires de se renforcer.

Proposition 2 : Flécher à minima 20% de tous les financements publics locaux ou nationaux, débloqués dans cette crise, pour soutenir les entreprises à Impact permettant l'émergence d'une économie souveraine et résiliente, pendant et après la crise (fonds de solidarité, fonds de développement économique et social, annulation exceptionnelle de charge, etc.):

- 10% pour les organisations labellisées entreprises solidaires d'utilité sociale (dont la moitié pour les EI, EA)
- 10% pour les entreprises en transition

Pour cela il est nécessaire d'accélérer l'accessibilité de l'agrément ESUS aux entreprises sociales, inclusives et écologiques du territoire en inversant la logique d'obtention dès le 1er mai 2020 obtenus en passant par une déclaration d'honneur, avec possibilité de demander un rescrit à la DIRECCTE, tout comme le sont déjà des dispositifs d'ampleur, et sujets à avantages financiers précis, comme le statut d'Intérêt général et les demandes de chômage partiel.

Nous proposons aussi de **labelliser "entreprises en transition"** les entreprises validées par des référents de l'économie à Impact (incubateurs, fonds d'impact, têtes de réseau de l'économie solidaire) : suivant les critères d'impact social et écologique que se sont fixés ces tiers de confiance et une publication transparente de leur résultat annuel sur 15 critères d'Impact (cf liste des critères en Annexe 1)

Enjeux et propositions structurelles

Enjeu 1 : Redynamiser des filières stratégiques (textile, alimentation, dépendance, santé, etc) en respectant les principes de proximité, de solidarité et de durabilité

Pour que cela soit possible, une combinaison de mesures peu coûteuses mais essentielles pour soutenir cette dynamique au niveau local et national est nécessaire :

i) alors que de nombreuses PME ont été les premières à souffrir de la crise, les ETI des territoires, plus résistantes, apparaissent comme une solution de soutien. Il apparaît essentiel d'encourager les rapprochements, les collaborations voire les fusions d'acteurs sur les territoires et par filière partageant les valeurs sociales et écologiques en finançant des rapprochements y compris capitalistiques, Pour cela, nous recommandons la mise en place d'un **plan de soutien interrégional au renforcement des coopérations solidaires et écologiques entre entreprises engagées sur les filières stratégiques**, allant jusqu'à de possible fusions

ii) alors qu'il faut transformer son modèle économique pour devenir une entreprise à impact, relocalisant parfois une partie de ses activités, cela suppose pour la plupart des organisations, des changements et des investissements importants. Pour les entreprises à Impact existantes, comme pour celles qui souhaitent le devenir, proposer de nouveaux produits, développer de nouveaux partenariats, faire évoluer ses modes de contractualisation entraînent des coûts. Ces coûts constituent un frein au changement ! Les pouvoirs publics doivent accompagner les entreprises qui investissent dans la transition écologique et dans l'innovation sociale via la mise en place d'un **crédit d'impôt « transition sociale et écologique »** dédié, sur un modèle approchant celui du crédit impôt recherche.

ii) alors que **la commande publique** ou les subventions sont un levier essentiel pour encourager des entreprises qui se transforment et s'allient en mettant leur impact social, écologique, territorial au coeur de leur modèle, développent des circuits de proximité ou la relocalisation d'activités, nous recommandons que le choix des clients ou bénéficiaires de l'argent public **prenne en compte de manière décisive des indicateurs d'impact social et environnemental** (cf. Annexe 1) et qu'ils soient prioritairement fléchés vers les entreprises ayant l'agrément ESUS,

ii) enfin pour accélérer ces processus, nous recommandons d'accélérer le travail réglementaire et l'adoption d'amendements qui permettent à **des expérimentations locales de se déployer à plus grande échelle** une fois leur efficacité prouvée (fiscalité sur les circuits courts et circuits de proximité, bonus-malus sur les circuits de déchets, etc.).

Enjeu 2 : Une fiscalité sociale et écologique

Nous avons aujourd'hui besoin d'encourager massivement un modèle créateur d'emplois utiles et valorisés à leur juste valeur en France et moteur de la transition sociale et écologique essentielle pour préparer l'avenir. Il paraît pour cela essentiel que les entreprises qui demandent à être aidées par le pays puissent clairement indiquer ce qu'elles vont apporter au pays pour l'aider à se relever en créant des emplois et en préparant l'avenir dans ce sens.

Nous préconisons donc :

-la création d'un **bonus-malus social et écologique** pour l'ensemble des entreprises françaises assis sur les critères d'Impact clairs et s'appliquant à toutes les entreprises quel que soit leur secteur, leur taille ou leur territoire (Cf. Annexe 1). Alors que le financement de la remise en marche de notre pays se pose très clairement comme un défi d'Etat et de société, **les entreprises contribueront ainsi suivant leurs engagements en matière d'impact social et environnemental, mais aussi de partage des richesses et des décisions avec leurs salariés, éléments essentiels pour reconstruire l'économie française**

-une **TVA réduite pour rendre les produits socialement et écologiquement responsables plus accessibles** pour tous les consommateurs comme ceux issus du commerce équitable, du bio, de l'économie circulaire, de l'éco-conception et du réemploi

- que **toute aide publique directe soit indexée au taux de création d'emplois** par chiffre d'affaires généré, et à la qualité de l'emploi créé (taux de salariés en parcours inclusifs / part de CDD / CDI, etc.)

Enjeu 3 : Pérenniser l'élan citoyen et faire de chaque français.e les fers de lance de l'économie de demain

Avec le respect des mesures sanitaires, l'engagement de chaque citoyen est quotidien. Semaine après semaine, ils sont maintenant des millions à avoir mis ressources et compétences au service de communautés, du palier au quartier, et d'associations locales (notamment à l'aide plateformes comme la réserve-civique). **Cet élan d'engagement est crucial dans la résilience des populations** et des acteurs de l'ESS et doit être soutenu dans la durée. Nous préconisons donc :

- **Faciliter l'engagement bénévole de tous les français**
 - Durant la crise, aider les associations à recevoir un afflux de bénévoles et les former autour d'actions concrètes.
 - Durant le temps de travail, le soutien au mécénat de compétences avec l'instauration de temps dédié : jour par an autorisé dans toutes les entreprises.

- **Accélérer la formation à la transition écologique et sociale**, pour former les décideurs, managers et salariés de demain, par la mise en place des Grandes Écoles de la Transition (réseau décentralisé de formation et de recherche à la transition, en s'appuyant sur les nombreuses initiatives existantes, inspiré du modèle de la Grande École du Numérique). La création des Grandes Écoles de la Transition permettrait d'augmenter le niveau de conscience collectif et d'accélérer le passage à l'action sur les enjeux de transition, pour des réinventions en profondeur. Cette proposition, prête à l'emploi, est le fruit du travail d'un collectif sur les 6 derniers mois.
- **Communication ciblée pour aider les français à devenir de réels consomm'acteurs** en soutenant les entreprises engagées dans la relance partagée

Enjeu 4 : mettre en place une mobilisation européenne et lever les freins existants dans la législation

A l'instar de l'Union Européenne qui, dans sa communication du 8 avril 2020 sur sa réponse globale à la crise du COVID a confirmé que **l'une de ses priorités était de « soutenir et de consolider les chaînes de valeurs résilientes dans les secteurs stratégiques**, en garantissant le respect des droits sociaux, la durabilité environnementale et la responsabilité sociale des entreprises tout le long des chaînes de valeurs, malgré une éventuelle chute de la demande et lors de la relance économique ».

Nous appelons donc le gouvernement à placer la France en position de leadership en Europe car seule une coopération à l'échelle européenne permettra que les mesures prises soient elle-mêmes durables.

Sur l'exemple du Label AB, à la fois vecteur de confiance pour les consommateurs, de reconnaissance institutionnelle mais aussi de financement pour les acteurs en transition et qui souhaitent rejoindre le mouvement, nous sollicitons la création d'une **certification européenne Entreprises à impact** suivant les critères d'Impact précisés dans l'annexe 1. et s'appuyant sur les labels existants

ANNEXE 1 : les critères d'Impact définis par le collectif NousSommesDemain

Le Collectif #noussoyonsdemain, formé en août 2018 et initié par le MOUVES, rassemble l'ensemble des réseaux d'entreprises à Impact en France et des ONG qui ont pour ambition d'accélérer la dynamique d'engagement de l'ensemble des entreprises françaises dans la transition sociale et écologique. Il représente ainsi en France plus de 3 millions d'emplois et 400 000 entreprises.

1. Pourcentage de budget dédié à sa mission d'utilité sociale et écologique
2. Part des emplois occupés par des travailleurs fragilisés (insertion/handicap, en direct et en partenariat).
3. Empreinte carbone (Scope 1 et 2, si possible Scope 3)
4. Pourcentage de salariés formés par an
5. Pourcentage moyen de fournisseurs/prestataires dans son territoire (Région)
6. % de son bénéfice attribué en Mécénat et/ou mécénat de compétence
7. Part des sièges de l'instance de gouvernance principale occupés par des salariés
8. Nombre de catégories de parties prenantes représentées dans les instances de gouvernance
9. Score à l'index égalité hommes - femmes.
10. Pourcentage de salariés issus des Quartiers Prioritaires
11. Écart entre la rémunération totale du plus haut revenu de l'entreprise (fixe + variable + dividendes) par rapport au salaire moyen, médian et au plus bas salaire de l'entreprise.
12. Pourcentage de placements de l'entreprise réalisés dans des fonds ISR, Green ou Solidaires
13. Pourcentage de bénéfices versés en dividendes / aux salariés / en investissement dans l'entreprise
14. % des achats de l'entreprise auprès de fournisseurs certifiés ESUS et/ou commerce équitable